



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 juin 2023

COLISSIMO ET PICKME GÉNÉRALISENT LA LIVRAISON ENTRE VOISINS À TOUTE LA FRANCE

Après 1 an d'expérimentation de la livraison collaborative entre voisins, Colissimo, leader de la livraison aux particuliers en France, et Pickme, première plateforme de livraison collaborative entre voisins, signent un partenariat de 4 ans pour généraliser le service en France à compter du mois de juin 2023. Un mode de livraison innovant et différenciant pour encore plus de choix.

Une première expérimentation réussie en 2022

En recherche constante de nouvelles solutions pour répondre aux attentes du marché et de ses clients, Colissimo a expérimenté, pendant un an à partir du mois de mai 2022, la livraison à des relais particuliers en complément de la livraison à domicile en faisant appel à Pickme, entreprise innovante française, fondée en 2019 et spécialisée dans la livraison collaborative entre voisins. L'objectif était double : multiplier les réussites de livraison dès le premier passage du facteur-livreur, et faire bénéficier les destinataires d'une expérience collaborative qui repose sur l'entraide entre voisins.

L'expérimentation initiale de mai 2022 s'est déroulée en plusieurs temps : d'abord dans les 17^e et 18^e arrondissements de Paris avant d'être généralisée à l'ensemble de la capitale ainsi qu'au département de la Seine-Saint-Denis (93) dès le mois de septembre. Enfin, le projet a été étendu à trois autres grandes villes de France en octobre : Lyon, Montpellier et Nantes.

L'innovation, la satisfaction client et la proximité reconnues et appréciées des utilisateurs

Les résultats de l'expérimentation de l'année 2022 le confirment : les clients sont enthousiastes et apprécient ce nouveau mode de livraison collaboratif. Ils lui donnent 9,5/10 comme note de satisfaction globale.

La flexibilité avec le retrait sur rendez-vous, la sécurisation et la traçabilité du colis de bout en bout mais aussi le vaste réseau de voisins-relais appelés « Keepers » (120 000 personnes en France dont 32% en zone rurale) sont les atouts qui font de Pickme un choix de livraison prometteur.

Les indicateurs étant au vert à la suite de cette expérimentation, un appel d'offres a été lancé pour généraliser la solution à l'ensemble du territoire.



Ainsi, Colissimo et Pickme ont fait le choix de signer un partenariat et de continuer, ensemble, à proposer toujours plus d'options de livraison. Ce partenariat prévoit un potentiel de 12 millions de colis à développer sur 4 ans.

Depuis le mois de mai, le déploiement en France se fait progressivement en Île-de-France, dans les principales agglomérations et se poursuivra sur un an.

« Nous sommes heureux de proposer la généralisation de la livraison entre voisins avec Colissimo. Ce partenariat prouve que Pickme sait convaincre les grands acteurs du transport par une offre différenciante, plus performante et responsable. C'est aussi un signal fort que nous envoyons au marché ; la garantie que nos solutions de dernier kilomètre remplissent leurs promesses de délivrabilité, de qualité et de satisfaction destinataire. La livraison collaborative s'institutionnalise et permet de répondre à des enjeux majeurs : pouvoir d'achat, solidarité et consommation durable. »

Jessie Toulcanon, CEO et co-fondatrice de Pickme

« Colissimo innove en proposant une nouvelle modalité de livraison. Après une année d'expérimentation réussie de la livraison à des voisins choisis, nous généralisons ce service. Nous estimons qu'il a un grand potentiel pour renforcer la satisfaction de nos clients, notamment lorsqu'ils sont absents de leur domicile, et renforcer les liens de proximité, qui sont au cœur de nos valeurs. L'esprit de notre partenariat avec Pickme consiste également à développer ensemble de nouvelles innovations de service. »

Jean-Yves Gras, Directeur Général de Colissimo

Comment ça marche ?

Le client attend un colis, livré à son domicile.

1. En cas d'absence, avant le premier passage du facteur-livreur, ou en cas d'échec de livraison au premier passage, le client indique sur laposte.fr qu'il souhaite être livré chez le *Keeper* de son choix, à proximité de chez lui (distance moyenne : 200 mètres).
2. Le facteur-livreur remet le colis au *Keeper*. Cette étape est sécurisée par un QR code pour garantir la traçabilité du colis
3. Le *Keeper* prend contact avec le destinataire pour convenir d'un rendez-vous.
4. A l'heure et lieux convenus, le *Keeper* remet le colis au destinataire, qui dispose d'un code confidentiel permettant de sécuriser la livraison.



Profil des voisins-relais les « Keepers » : entre 25 et 35 ans en moyenne, les Keepers sont des particuliers qui souhaitent aider leurs voisins en mettant à disposition leur temps et leur domicile pour réceptionner leurs colis. Le gain financier (1€ maximum par colis) n'est pas leur principale motivation puisqu'ils recherchent avant tout à avoir un impact positif sur leur quartier. 30% d'entre eux demandent même que leur cagnotte soit reversée à des associations caritatives. Freelance, jeune maman, en télétravail, retraité ou étudiant, en s'inscrivant sur l'application Pickme et en mettant à jour leur agenda chaque semaine, ils recherchent surtout le lien social avant un petit complément de revenu (plafonné à 300€ par mois).

A propos du groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur de la zone Euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 35 600 points de service regroupant 17 300 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 300 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). Il distribue plus de 17 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 238 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont 184 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

À propos de Pickme - la livraison garantie chez un voisin-relai de confiance :

Fondée en 2019 par Jessie Toulcanon, Samuel Rousseau et Florian Rives, Pickme est la première plateforme de micro-hubs de proximité pour une livraison réussie et durable. La start-up développe un réseau de point-relais chez les particuliers, permettant de se faire livrer directement chez son voisin en cas d'absence au domicile au moment de la livraison. L'acheminement des colis est ainsi assuré à proximité de chez soi de manière sécurisée, et plus flexible grâce à des amplitudes horaires plus importantes. En seulement 2 ans, Pickme a réussi à constituer une communauté de plus de 120 000 voisins-relais, les Keepers, récompensés en échange de ce service. La startup (qui est en pleine croissance : +30% de colis mensuel) a pour objectif de poursuivre son développement en France en démocratisant ce nouvel usage dans chaque parcours d'achat e-commerce, et en devenant leader dans le domaine. Pour en savoir plus : <https://www.mypickme.com/>

Contacts presse

La Poste : 01 55 44 22 37 - service.presse@laposte.fr

Pickme : Marie Legrand : marie@impulse-communication.fr